



S.I.R.D.
135, rue de l'Industrie
38170 SEYSSINET-PARISSET

tél : 04.76.21.85.26
fax : 04.76.49.03.79

N/Réf : DELCOM **49-13**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
Du Comité syndical
du 24 octobre 2013

Le vingt-quatre octobre deux mil treize , à dix-huit heures, le Comité du SIVOM, dûment convoqué s'est réuni au complexe sportif Aristide Bergès de Seyssinet-Pariset, sous la présidence de Monsieur Christian COIGNÉ, Président du SIRD

Date de convocation : 10 octobre 2013

Nombre de délégués en exercice : 18 **Présents** : **Votants** :

Présents :

Absents excusés :

Président de séance : Christian COIGNÉ

Secrétaire de Séance :

Rappel du quorum : 10

OBJET : PREVENTION

Validation de la convention entre le SIRD et Fréquence Ecoles pour la mise en place d'un dispositif de formation/information et de prévention des « usages problématiques » d'internet au collège Marc Sangnier de SEYSSINS à destination des élèves de 4^{ème}.

Rapporteur Marcel REPELLIN

Le Président expose :

Le SIRD, dans le cadre de sa compétence « prévention », a inscrit dans son plan d'action, une démarche expérimentale d'accompagnement des « bons » usages d'internet et des réseaux sociaux.

Le SIRD demande à l'association « Fréquence Écoles », d'être partenaire de l'action de prévention menée au collège Marc Sangnier de Seyssins, sur le thème de : « Promotion de la santé et de l'estime de soi » : Mise à distance des normes médiatiques, décryptage de discours marketing, réflexion sur les rythmes et le sommeil en lien avec l'usage des écrans.

Pour ce faire, l'association « Fréquence Écoles » propose 5 interventions de 1h30 ; une pour chacune des classes de 4^{ème} du collège Marc Sangnier.

Ce travail se fait en lien et en complémentarité d'autres travaux réalisés antérieurement auprès des élèves du collège, également dans le cadre du Comité d'Etablissement à la Santé et la Citoyenneté, du collège.

Ces séances de travail vont permettre aux élèves d'aborder la question des usages jugés problématiques, d'internet et des réseaux sociaux et des difficultés que cela engendre dans leurs relations interindividuelles.

La notion également de l'usages tardifs des écrans, de la pratique de jeux en ligne sur internet ou en réseaux, ou encore de la fréquentation des blogues, chat, réseau sociaux, envois de « sms » et messages en tous genres, sera abordé sous l'angle de la gestion de la fatigue et des rythmes, puisque, se pose la question de la fatigue occasionnée par ces pratiques tardives, en soirée ou dans la nuit.

Considérant :

Les interventions de l'association sont prévues pour la seconde quinzaine du mois de novembre 2013.

L'objectif, dans le souci d'une action en continu, est d'informer, de susciter, de provoquer des échanges et d'entretenir des « rappels » efficaces entre jeunes et adultes. L'intervention peut être : « détonatrice » d'une action en début d'année ou intégrée au milieu d'un projet.

Le SIRD émerge à la MILDT (DDCS) sur une fiche territoriale qui propose aux collèges, lycées, prévention spécialisée et acteurs jeunesse, de faciliter la mise en œuvre d'action de prévention-santé sur la question des conduites à risques.

C'est donc le SIRD qui acquittera la facture présenté par l'association « Fréquence-Ecoles » 8, rue Chaponnay 69003 LYON 03, après son intervention, facture de 718€ TTC.

- Le Comité, après en avoir délibéré

-VALIDE la convention entre le SIRD et l'association « Fréquence écoles »

-DIT que la dépense correspondante est inscrite à l'article 611, Chap 011 du budget 2013 du SIRD.

CONCLUSIONS ADOPTEES A L'UNANIMITE

Fait à Seyssinet-Pariset, le 25 Octobre 2013

Le Président,
Christian COIGNÉ